

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 72 (1984)

Heft: [5]

Artikel: Bourse pour une artiste-peintre (JU)

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-277210>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

d'un canton à l'autre

UNE CHAMBRE A SOI... OU PRESQUE POUR LE CENTRE DE LIAISON DE SOCIETES FEMININES (NE)

Pour inaugurer son nouveau local, le Centre de liaison de sociétés féminines y avait convié son assemblée générale ; c'était l'occasion de le présenter à ses membres.

Il ne s'agit pas encore tout à fait « d'une chambre à soi » puisque le Centre de liaison sous-loue le local de la Jeune chambre économique, faubourg de l'Hôpital 19a. Mais les conditions de cohabitation semblent favorables pour les deux parties. Et, en acquérant ce local, le Centre de liaison va, du même coup, obtenir un téléphone. Ce lieu permettra aussi d'entreposer archives et papiers de la société qui transitaient jusqu'ici par les logis des présidentes successives...

C'est aussi là qu'auront lieu, désormais, les consultations juridiques données fidèlement depuis plus de trente ans par Mme Claudine Gabus-Steiner. Entre dix et quinze femmes viennent y chercher conseils et réconfort chaque premier mardi du mois.

Concernant les activités du Centre de liaison au cours de l'année écoulée, Mme Denise Wyss-Boudry, la présidente, en a relevé les temps forts. Le principal ayant sans doute été la « Journée neuchâteloise des femmes » en novembre réalisée autour du thème de la solitude ; son succès a été le fruit d'un important travail de préparation.

A côté de son activité de redistributeur de l'information, le Centre de liaison est très fréquemment consulté sur des avant-projets de lois ou d'autres sujets touchant à la situation de la femme. Le comité souhaite associer davantage ses associations-membres aux réponses à fournir en leur envoyant les textes qui seront discutés ensuite dans des séances où seront élaborées les réflexions du Centre de liaison.

L'avenir, c'est aussi le résultat des travaux de deux groupes d'étude du Centre de liaison ; le premier, « Retravailler ? Se remettre en route ? » s'efforce d'organiser le plus rapidement possible des stages de réinsertion professionnelle du type de ceux existant dans d'autres cantons. Si deux animatrices sont déjà sur les rangs, reste à résoudre le problème financier et à composer le contenu de ces stages.

Le deuxième groupe de travail a pour but d'ouvrir un lieu de rencontre et d'accueil pour les femmes où celles-ci pourront recevoir toutes sortes d'informations les concernant. Et cela pourrait être

chose faite avant la fin de l'année encore.

Pas d'assemblée générale sans un clin d'œil aux comptes (ils sont sains !) et quelques mutations au sein du comité. Cette fois, c'est Mme Denise Ramseyer qui le quitte après y avoir passé quatorze ans, dont cinq de présidence. Deux nouvelles membres sont élues : Mmes Henriette Induni, juriste et membre de la Fédération romande des consommatrices, et Simone Lardon, présidente de l'Association des mères chefs de famille.

Pour la deuxième partie de la soirée, le Centre de liaison avait invité Mme Marie-Thérèse Morand, vice-présidente romande de l'Alliance de sociétés féminines suisses (ASF), à évoquer le voyage en Chine de représentantes de l'ASF reçues par la Fédération des femmes chinoises. Passionnant moment de confrontation et d'échanges amicaux entre deux mondes ! — (alg)

DEUX ECRIVAINES HONOREES (BE)

La Commission de littérature française du canton de Berne a remis deux prix d'encouragement à Bernadette Richard, pour son roman autobiographique « Quelque part... une femme » et à France-Line Bourquin, pour son recueil de poèmes « Sanguine ».

Bernadette Richard est Chaux-de-Fonnière, établie à Biel depuis peu pour son travail : journaliste, elle collabore à la radio locale Canal 3. « Quelque part... une femme » est son premier roman.

France-Line Bourquin est normande, elle habite Villeret près de Saint-Imier. « Sanguine » est son deuxième recueil de poèmes. — (mh)

BOURSE POUR UNE ARTISTE-PEINTRE (JU)

Liuba Kirova, artiste d'origine bulgare, établie dans le canton du Jura depuis de nombreuses années, a reçu la bourse annuelle de la Fondation Lachat. Ce prix, la plus importante distinction jurassienne qui soit décernée dans le domaine des arts visuels, existe depuis 1978. En remettant le prix à Liuba Kirova, le jury a tenu à saluer une peintre au métier sûr, qui œuvre à l'écart des modes et des chapelles. — (mh)

CLAF : NOUVELLE PRESIDENTE (GE)

Le 22 mars 1984, le centre de liaison des associations féminines genevoises tenait son assemblée générale.

Au cours de celle-ci, le nouveau comité a été élu. Dix membres acceptaient le renouvellement de leur mandat, six nouveaux membres ont été élus.

La présidente ne désirant pas demander le renouvellement de son mandat, le comité proposait la candidature de Madame Arielle Wagenknecht, vice-présidente, qui a été élue par cette assemblée.

L'assemblée a également élu membre d'honneur Madame Marie-Jeanne Mercier qui quitte le comité après de nombreuses années d'activité.

Après la partie statutaire, Madame Gabrielle Nanchen anima une conférence-débat sur le sujet : Femmes : la politique autrement (cf. p. 5)

(Communiqué)

UNE DEUXIEME « PHASE » POUR RADIO PLEINE LUNE ? (GE)

« Une radio de femmes a-t-elle encore une signification à Genève ? », telle était la question posée par Radio Pleine Lune* aux auditrices ayant répondu à son invitation, le 29 mars dernier, au Centre Femmes.

Il existe dans la région frontalière genevoise une vingtaine de radios libres qui devront se regrouper prochainement sur 4 à 5 fréquences. Ces « mariages de raison » vont donner l'occasion à plusieurs d'entre elles de préciser leurs objectifs, ainsi que de mieux définir le public auquel elles s'adressent.

Après deux ans de radio pour et par des femmes, l'équipe animatrice de Radio Pleine Lune cherche un nouveau souffle. L'originalité de son émission hebdomadaire attire, certes, un public fidèle pour qui une radio militante féministe est une source utile d'informations.

Radio Pleine Lune souhaite toutefois élargir son audience et repenser son style avec d'autres femmes, dans la perspective d'une fusion probable avec Radio Alpes I.

Informations à développer à travers un réseau de correspondantes, création de nouvelles rubriques, prise en compte des points de vue les plus divers, les projets ne manquent pas si les auditrices manifestent leur intérêt.

A bon entendeur... — (mm)

* Membre du collectif Radio Zones, Radio Pleine Lune émet chaque mercredi, dès 19 heures, sur 101.4 mgh.